



MAIRIE de ABBEVILLE SAINT LUCIEN

1 rue de la Mairie
60480

Tél : 03.44.79.13.35

Email : mairie.abbeville.st.lucien@orange.fr

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 13 AVRIL A 18H30

Le jeudi treize avril deux mil vingt-trois à dix-huit heure trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Vincent NOEL, Maire.

Présents : Vincent NOEL, Nicolas BACQUET, Laurent BOUCHAIN, Cédric PINOTEAUX, Sylvaine CAFFIN, Eudoxie MODE, Elodie SPRUYTTE, Coralie DESSERRE.

Absents excusés : Serge PIQUET (procuration à Sylvaine CAFFIN), Joëlle ACHEZ (Procuration à Laurent BOUCHAIN), Laurence DUBERT (Procuration à Vincent NOEL).

Secrétaire : Monsieur Nicolas BACQUET

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à toute l'assemblée.

1/ DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur Nicolas BACQUET est désigné Secrétaire de séance.

2/ APPROBATION DU DERNIER PROCES - VERBAL

Le procès-verbal du dernier conseil est approuvé à l'unanimité des membres.

3/ VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 (délibération 2023-04-007)

Les membres du Conseil Municipal sont invités, en exécution de la loi du 5 Avril 1884, à vérifier le compte administratif de l'exercice 2022 ainsi que les pièces s'y rattachant.

Il est procédé à la désignation du Président de l'Assemblée, Monsieur Laurent BOUCHAIN ayant obtenu la majorité des voix a pris la présidence et les membres du conseil municipal ont examinés chapitre par chapitre, article par article le compte administratif 2022.

Monsieur Vincent NOEL n'a pas pris part au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, ADOPTE le compte administratif 2022

CA 2022

O11	charges à caractère général	84 705.90
O12	charges de personnel	89 308.86
O14	atténuation de produits	30 795.00
65	autres ch. de gestion courante	77 985.26
656	frais de fonct. des groupes d'élus	
66	charges financières	4 662.49
67	charges exceptionnelles	
68	provisions semi-budgétaires	226.35
O22	dépenses imprévues	
	total opérations réelles	287 683.86
O23	virement à l'investissement	0.00
O42	transferts entre sections	1 990.00
668	indemn. renégoc. capitalisées	0.00
68	amortissements immobilisations	0.00
68	amortissements charges à répartir	0.00
68	provisions budgétaires	0.00
O43	opér. ordre fonctionnement	0.00
	total opérations d'ordre	1 990.00
	total dépenses fonctionnement	289 673.86
	restes à réaliser	
OO2	déficit reporté	
	TOTAL FONCTIONNEMENT	289 673.86

FONCTIONNEMENT

O13	atténuation de charges	821.31
70	Repas+redevance Dom. Public	2 273.00
73	impôts et taxes	212 580.31
74	dotations et particip.	122 627.88
75	autres produits	0.52
76	produits financiers	5.00
77	Mandat annulé	
78	repr. sur prov. semi-budg.	
	total opérations réelles	338 308.02
O42	transferts entre sections	
722	travaux en régie	0.00
777	reprise de subventions	0.00
78	repr. prov. budgétaires	0.00
79	transferts de charges	0.00
O43	opér. ordre fonctionnement	0.00
	total opérations d'ordre	0.00
	total recettes fonctionnement	338 308.02
	restes à réaliser	
OO2	excédent reporté	
	TOTAL FONCTIONNEMENT	338 308.02

INVESTISSEMENT							
16	Emprunt		38 681.35	O24	cessions d'immobilisations		
20..				1068	Excédent		
21..	Diag Eglise		36.00	10..	Taxe aménagement		59 173.27
	Défibrilateur		2 775.98		fctva		
	Mise aux normes mairie		62 780.92	13..	subventions d'investissement		85 335.97
	Caméras		76 260.14		Citernes		
	Entrée cimetière		2 980.80				
	Mobilier		815.36				
27..	dépenses imprévues			27..			
O20	opérations pour compte de tiers			45..	opérations pour compte de tiers		
45..	total dépenses réelles		184 330.55		total recettes réelles	0.00	144 509.24
O40	transferts entre sections			O21	virement de la section de fonctionnement		
21	travaux en régie			O40	transferts entre sections		1 990.00
139	reprise de subventions			16	indemn. renégociation capitalisées		
15	repr. prov. budgétaires			28	amortissements immobilisations		
481	transferts de charges			481	amortissements charges à répartir		
				15	provisions budgétaires		
O41	opérations patrimoniales			O41	opérations patrimoniales		
	total dépenses d'ordre		0.00		total recettes d'ordre		1 990.00
	total dépenses de l'exercice		184 330.55		total recettes de l'exercice		146 499.24
	restes à réaliser				restes à réaliser		0.00
OO1	déficit reporté			OO1	excédent reporté		
	TOTAL INVESTISSEMENT		184 330.55		TOTAL INVESTISSEMENT		146 499.24

4/ VOTE DU COMPTE DE GESTION 2020 (délibération 2023-04-008)

Monsieur le Maire présente le compte de gestion 2022 de la trésorerie qui est conforme au compte administratif de la commune pour 2022. L'actif présenté par la trésorerie est lui aussi conforme au compte administratif de la commune.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Adopte le compte de gestion 2022 et accepte l'actif arrêté au 31/12/2022 par la trésorerie.
- Autorise Monsieur le Maire à signer les documents

5/ AFFECTATION DU RESULTAT (délibération 2023-04-009)

Monsieur Vincent NOEL, Maire, rappelle que le conseil municipal doit se prononcer sur les sommes à affecter au BP 2023.

Cela sert à transférer une partie des excédents de fonctionnement de l'année 2022 cumulé qui s'élève à 328 458.27€ pour couvrir les besoins de financement d'investissement 2023 engagés.

Le déficit des restes à réaliser s'élève à -52 087.33€ pour un résultat d'investissement excédentaire cumulé de 75 595.38€.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de reconduire pour l'exercice 2023, au poste budgétaire 002 la somme de 328 548.27€ et au poste budgétaire 001 la somme de 72 595.38€.

6/ TAUX D'IMPOSITIONS 2021 (délibération 2023-04-010)

Après l'exposé et débats, les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2023 :

	Rappel Taux 2019	Rappel Taux 2020	Rappel Taux 2021	Rappel taux 2022	Vote taux 2023	Produits attendus
Habitation	14.43%	-	-	-	14.43%	1 009€-
Foncier bâti	20.09%	20.09%	41.63%	41.63%	41.63%	128 637.00€
Foncier non bâti	54.67%	54.67%	54.67%	54.67%	54.67%	20 447.00€

7/ SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2023 (délibération 2023-04-011)

Il est proposé de verser les subventions suivantes aux associations :

- Comité des Cheveux Blancs 170.00€
- Ass. Croix et Clavares 20.00€
- L'Abbeviloisirs 110.00€
- Téléthon 135.00€
- Pompiers de Noyers st Martin 135.00€

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve cette décision.

8/ VOTE DU BUDGET 2022 (délibération 2023-04-012)

Monsieur le Maire propose de voter le fonctionnement par article et l'investissement par opération.

Il présente les différentes données qui composent ce budget 2023.

Le conseil municipal, après exposé de Monsieur l'Adjoint au Maire adopte à l'unanimité par opération pour la section investissement et par chapitre pour la section fonctionnement le budget 2023, ci-après

BUDGET2023

O11	charges à caractère général	72 575.00
O12	charges de personnel	134 880.00
O14	atténuation de produits	30 795.00
65	autres ch. de gestion courante	81 772.00
656	frais de fonct.des groupes d'élus	
66	charges financières	5 300.00
	Réserve (ajout au chap 011)	197 005.24
67	charges exceptionnelles	1 081.08
68	provisions semi-budgétaires	
O22	dépenses imprévues	
	total opérations réelles	523 408.32
O23	virement à l'investissement	75 177.95
O42	transferts entre sections	1 990.00
O43	opér.ordre fonctionnement	0.00
	total opérations d'ordre	77 167.95
	total dépenses fonctionnement	600 576.27
	restes à réaliser	
OO2	déficit reporté	
	TOTAL FONCTIONNEMENT	600 576.27

FONCTIONNEMENT

O13	atténuation de charges	
70	Repas+redevance Dom. Public	400.00
73	impôts et taxes	161 550.00
74	dotations et particip.	110 078.00
75	autres produits	
76	produits financiers	
77		
78	repr. sur prov. semi-budg.	
	total opérations réelles	272 028.00
O42	transferts entre sections	
O43	opér.ordre fonctionnement	0.00
	total opérations d'ordre	0.00
	total recettes fonctionnement	272 028.00
	restes à réaliser	
OO2	excédent reporté	328 548.27
	TOTAL FONCTIONNEMENT	600 576.27

INVESTISSEMENT

	Restes à réaliser	Nouveaux
16		41 800.00
20..		12 486.00
	Diag Eglise	8 964.00
	Diag sécurité routière	17 220.00
21...		
	Réfection batiments	2 000.00
	Calvaires	5 000.00
	Panneaux signalisation	9 500.00
	Mobilier	7 850.47
	Terrain DEFRANCE	220 000.00
	Scooter Electrique	1 500.00
	PC Portable	600.00
	caméras	639.86
	Préau	7 990.00
	Tente de réception	4 490.00
	Souffleur	300.00
	Bordure rue du BSM	19 000.00
	Bordure rue du Bois	12 000.00
	Tracteur	28 000.00
O20	dépenses imprévues	
	total dépenses réelles	405 340.33
O40	transferts entre sections	1 990.00
O41	opérations patrimoniales	
	total dépenses d'ordre	1 990.00
	total dépenses de l'exercice	407 330.33
	restes à réaliser	
OO1	déficit reporté	
	TOTAL INVESTISSEMENT	407 330.33

	Restes à réaliser	Nouveaux
O24	cessions d'immobilisations	
1068	Excédent	
10..		9 450.00
	tle	
	fdtva	
13..		
	subventions d'investissement	
	Diag Eglise	4 500.00
	Réhab mairie	39 000.00
	Caméras	21 940.00
	Terrain DEFRANCE	168 000.00
	Bordure rue du Bois	10 640.00
	Diag sécurité routière	6 027.00
27..		
45..		
	opérations pour compte de tiers	
	total recettes réelles	188 090.00
O21	virement de la section de fonctionnement	75 177.95
O40	transferts entre sections	
16	indemn.renégociation capitalisées	
28	amortissements immobilisations	
481	amortissements charges à répartir	
15	provisions budgétaires	
O41	opérations patrimoniales	
	total recettes d'ordre	75 177.95
	total recettes de l'exercice	263 267.95
	restes à réaliser	71 467.00
OO1	excédent reporté	72 595.38
	TOTAL INVESTISSEMENT	407 330.33

9/ FONGIBILITE CREDITS (délibération 2023-04-013)

L'instruction comptable et budgétaire M57 permet plus de souplesse budgétaire puisqu'elle offre la possibilité au Conseil Municipal de déléguer au Maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédit de chapitre à chapitre à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre dans une limite ne pouvant dépasser 7.5% des dépenses réelles de chacune des sections.

10/ INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Une question a été posée concernant le règlement du cimetière. Cette question sera vue lors de la prochaine réunion de conseil.
- La SAS AgriEnergieVerte demande la possibilité d'utiliser la salle de psychomotricité afin de pouvoir y organiser une réunion publique et pouvoir répondre aux interrogations des habitants. Le conseil donne son accord pour l'utilisation de la salle.

N'ayant plus d'informations, ni de questions, Monsieur l'Adjoint au Maire lève la séance à 20h30.

Conformément au décret 2010-783 du 8 juillet 2010, la séance du Conseil Municipal du 13 avril 2023 a comporté 7 délibérations comme suit :

1	Vote du Compte Administratif 2022	Délibération 2023-04-007
2	Vote du Compte de Gestion 2022	Délibération 2023-04-008
3	Affectation du Résultat	Délibération 2023-04-009
4	Vote des taux d'imposition 2023	Délibération 2023-04-010
5	Subventions aux Associations 2023	Délibération 2023-04-011
6	Vote du Budget Primitif 2023	Délibération 2023-04-012
7	Fongibilité crédits	Délibération 2023-04-013

NOEL VINCENT		ACHEZ JOELLE	Excusée (Procuration à M. BOUCHAIN)
BOUCHAIN LAURENT		MODE EUDOXIE	
CAFFIN SYLVAIN		PINOTEAUX CEDRIC	
PIQUET SERGE	Excusé (Procuration à Mme CAFFIN)	SPRUYTTE Elodie	
BACQUET NICOLAS		DESSERRE Coralie	
DUBERT Laurence	Excusée (Procuration à M. NOEL)		